

**Relevé des décisions**  
**Conseil d'Institut IAE Bretagne Sud**  
**Jeudi 22 janvier 2026**

**Membres votants** : 14 (9 présents + 5 procurations)

**1. Approbation du PV du Conseil du 13 novembre 2025**

Le compte rendu du Conseil d'Institut du 13 novembre 2025 est **approuvé à l'unanimité**.

**2. Modification de la dénomination du parcours du master marketing vente**

**Le parcours « Marketing Digital » est renommé** : ➡ « **Responsable Marketing et Chef de Projet Digital** »  
Cette modification vise à mieux refléter le caractère généraliste de la formation et à renforcer sa lisibilité auprès des étudiants et des professionnels.

La modification est **approuvée à l'unanimité**.

**3°) Modifications de parcours, de maquettes et d'organisation des formations – rentrée 2026**

Les décisions suivantes sont soumises au vote :

- **Fermeture de la Licence Accès Santé (LAS)** à la rentrée 2026.
- **Ouverture du Master 2 CCA en alternance**, en complément de la formation initiale.
- **Ajustements des maquettes pédagogiques** (licences et masters) :
  - modifications d'intitulés d'enseignements,
  - ajustements de volumes horaires,
  - évolution de l'organisation pédagogique (dont allongement de la durée de formation en Master Marketing-Vente).

L'ensemble de ces modifications est **approuvé à l'unanimité**.

**4°) Présentation du parcours Académique Européen (PAE)**

Le Conseil valide la mise en place du **Parcours Académique Européen**, dans le cadre de l'alliance EMERGE.  
Ce dispositif :

- repose sur 4 blocs de compétences,
- propose 3 niveaux de validation (10, 20 ou 30 ECTS),
- donne lieu à une attestation ou un supplément au diplôme en fin de Licence.

Le parcours est **approuvé à l'unanimité** et sera présenté à la CFVU.

Fait à Vannes, le 26 janvier 2026  
La directrice,



Yolande Piris